

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

VU à la Biennale internationale du lin de Portneuf 2009

RÈGLEMENTS

THÉMATIQUE :

Le concours a pour thème la 3^e Biennale internationale du lin de Portneuf. Les photos présentées doivent être prises sur un des sites de l'événement en respectant la liste des œuvres autorisées dans le cadre de ce concours.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Respect de la thématique;
- Composition et maîtrise technique;
- Originalité.

ADMISSIBILITÉ :

Le concours est ouvert gratuitement à toute personne âgée de 16 ans et plus.

Le formulaire de participation doit être complet et toutes les directives doivent être respectées.

La participation au concours implique l'acceptation complète des règlements.

La version haute résolution des images sélectionnées par le jury devra être déposée sur un site FTP dans les délais prescrits sans quoi elle ne sera pas reproduite pour fin d'exposition.

Les photos dans lesquelles apparaissent des personnes doivent être accompagnées d'une autorisation de prise de photo et de diffusion dans le cadre de ce concours dûment signée par ces personnes.

DIRECTIVES :

- Tous les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à concours_photo_biennale@yahoo.ca
- Un dossier complet comprend le formulaire de participation dûment rempli et la photo en basse résolution (pour la sélection). Au moment venu, la version haute résolution sera exigée.
- Chaque participant peut soumettre un maximum de trois images.
- Le nom du participant doit être indiqué dans la case «Objet» du courriel.
- Les photos soumises doivent être identifiées par la première lettre du prénom, suivi d'un point, suivi du nom de famille, suivi du numéro de la photo (sans espace ni accent).
Par exemple, Karine Germain soumet une photo : *k.germain1.jpg*
- Les photos en basse résolution pour la sélection par le jury doivent être envoyées en format JPEG seulement, d'une dimension maximale de 1024 pixels X 1024 pixels et d'un poids maximal du fichier de 3 Mo au plus tard le 30 juillet 2009 à 23 h 59.
- La version haute résolution des photos sélectionnées par le jury pour fin d'exposition doivent être déposées sur un site FTP dès réception de l'avis de dépôt par le jury le 1^{er} août. La photo doit y être déposée avant 23 h 59 le 1^{er} août 2009 et doit répondre aux spécifications suivantes : format TIFF non compressé ou format JPEG qualité maximale, 300 ppp, format d'impression final de 11 x 14 pouces maximum.

CALENDRIER :

Le formulaire de participation et la photo en basse résolution pour sélection doivent être envoyés par courrier électronique au plus tard le **30 juillet 2009 à 23 h 59** à concours_photo_biennale@yahoo.ca. La sélection par le jury aura lieu le 31 juillet 2009.

Les participants dont la photo sera sélectionnée par le jury recevront un avis de dépôt de la photo en

haute résolution sur un site FTP le 1er août 2009. Ils ont jusqu'à 23 h 59 le 1er août 2009 pour procéder au dépôt de la photo.
Le vernissage de l'exposition de photos à la Maison de la culture Georges-Hébert Germain aura lieu le 6 août 2009 à 17 h.

PRIX :

Les photos sélectionnées par le jury seront exposées à la Maison de la culture Georges-Hébert Germain du 6 au 16 août 2009.

Un vote du public permettra de déterminer la photo « coup de coeur » qui sera publiée sur les sites Internet des organismes en charge du concours et dans le Courrier de Portneuf.

DROITS DE PUBLICATION :

Le participant autorise la Biennale internationale du lin de Portneuf, le Comité du Vieux Donnacona et la Maison de la culture Georges-Hébert Germain à publier les images sélectionnées du concours à des fins de publication et de diffusion liées aux résultats et à la promotion du concours photo.

DROITS D'AUTEUR ET AUTORISATION DU MODÈLE :

Une liste des œuvres autorisées a été fournie aux participants. Ces derniers doivent indiquer le titre de l'œuvre, l'année de production et le nom de l'artiste dans le formulaire de participation. Cette autorisation de la part des artistes est valide uniquement dans le cadre de ce concours.

Les participants dégagent la Biennale internationale du lin de Portneuf, le Comité du Vieux Donnacona et la Maison de la culture Georges-Hébert Germain de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir au Canada, aux États-Unis ou ailleurs et des litiges pouvant en résulter.

RESPONSABILITÉ :

En inscrivant une photo au concours, le participant convient que les décisions du jury sont finales et sans appel. Le participant atteste avoir obtenu toutes les autorisations ou dispenses concernant les constituants et les sujets de la photo inscrite au concours et déclare qu'il est l'auteur de la photo soumise.

La Biennale internationale du lin de Portneuf, le Comité du Vieux Donnacona et la Maison de la culture Georges-Hébert Germain ne peuvent être tenus responsables de toute fiche d'inscription ou photo incomplètes, illisibles, en retard, mal acheminées; de l'inexactitude des renseignements fournis sur les fiches d'inscription et autres documents relatifs au concours, que ce soit à cause du matériel, d'erreurs humaines ou autres lors du traitement.

La Biennale internationale du lin de Portneuf, le Comité du Vieux Donnacona et la Maison de la culture Georges-Hébert Germain se réservent le droit, en tout temps et à leur seule discrétion, d'annuler toute inscription ou bulletin de vote d'un participant qui, à leur avis, a tenté de porter atteinte à l'administration, à la sécurité, à l'impartialité ou au bon déroulement de ce concours.

Pour information :

Isabel Trépanier	(418) 571-5148	maisondelacultureghg@gmail.com
Karine Germain	(418) 286-3657	biennaledulin@globetrotter.net
Julie Paquet	(418) 285-4630	paquetjulie@hotmail.com

LISTE DES ŒUVRES AUTORISÉES POUR LA PRISE DE PHOTO DANS LE CADRE DU CONCOURS :

<p><i>Confections</i> Exposition collective en arts visuels sous le commissariat de Pascale Beaudet</p> <p>Cap Lauzon, église Saint-Joseph et Vieux Presbytère de Deschambault 117, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines</p>	<p><i>Une garde-robe pour mon ombre</i>, 2009, Amélie Brisson-Darveau <i>Dwell</i>, 2008-2009, Carolyn Wren <i>Linceul</i>, 2008-2009, Cozic <i>The Gold</i>, 2008-2009, Eirún Sigurdardóttir <i>Transmission</i>, 2009, Emily Hermant <i>Syvvydestä [Depuis les abîmes]</i>, 2009, Kaarina Kaikkonen <i>L'infiltration des petits riens</i>, 2009, Lise Nantel <i>Big Circle, Little Circle</i>, 2008-2009, Naomi London <i>Parure et habit</i>, 2008-2009, Pierre Bellemare <i>La Chute</i>, 2009, Stephen Schofield</p>
<p>Lieux de mémoire Exposition collective en métiers d'art sous le commissariat de Denis Longchamps</p> <p>Moulin de La Chevrotière 109, rue de Chavigny, Deschambault-Grondines</p>	<p><i>Le lin, la peine des hommes</i>, 2009, Alain Taral <i>Imagining the Past</i>, 2009, Dawn McNutt <i>Flax into Gold</i>, 2009, J. Penney Burton <i>Remembrance : Linen Sacs</i>, 2009, Liz Williamson <i>Recollect 1</i>, 2009, Mackenzie Frère <i>Et si sa « Peau de mille bêtes » nous était conté</i>, 2009, Michèle Lapointe <i>Venu du fleuve</i>, 2009, Mireille Racine <i>Le fil conducteur</i>, 2009, Monique Giard <i>Poème textile IV ou Périmètre irrégulier de ma mémoire</i>, 2009, Rosie Godbout <i>Fence For a Flax Field</i>, 2009, Sarah Alford <i>Almanach</i>, 2009, Veronika Horlik <i>Dreams from my Mother</i>, 2009, Vita Plume</p>
<p><i>Ré-appropriation</i> Exposition collective en mode et design sous le commissariat de Stéphane Le Duc</p> <p>Moulin Marcoux 1, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge</p>	<p><i>Racines</i>, 2009, Alena <i>Giulia Barucci</i>, 2009, Charlotte Hosten <i>Reine Kahena</i>, 2009, Charlotte Hosten <i>NouvelleVague</i>, 2009, Christian Tournafol <i>Prêt-à-porter</i>, 2009, Cluc <i>Tube Dress</i>, 2009, COMPLEXGEOMETRIES <i>Le Damas revisité</i>, 2009, Daniel Henry <i>La vie</i>, 2009, Dinh Bá Design <i>Goldfrapp</i>, 2009, Ève Gravel <i>L'infante</i>, 2009, Helmer <i>Fébrile</i>, 2009, Marie Geneviève Cyr <i>In God's Country</i>, 2009, Martin Rondeau <i>La chaise face à face</i>, 2009, Melinda Pap <i>La chaise diva</i>, 2009, Melinda Pap <i>Camouflaged jumpsuit</i>, 2009, Nurse – Roberta Miss <i>Fleur de lin</i>, 2009, Patrick Larrivée <i>Rebel Yell</i>, 2009, Station 8 <i>Lin(en) Glam</i>, 2009, Sylvain Primo Designer Mode <i>Jack In Da Box</i>, 2009, Travis Taddeo <i>Robe « Cairo »</i>, 2009, Valérie Dumaine</p>
<p>Installations extérieures :</p>	
<p>Moulin à vent de Grondines 535, chemin des Ancêtres</p>	<p><i>Fontation</i>, 2009, Les soeurs Couture</p>
<p>À proximité de l'Éco-Chalet Dans le secteur des gorges de la rivière Sainte-Anne</p>	<p><i>Racines à souhaits</i>, 2007, Aude Franjou</p>
<p>Chapelle Notre-Dame-de-la-Paix Lac-Sergent</p>	<p><i>À l'épaule</i>, 2009, Colette Matte</p>